



Date 18.06.2007
Responsable Claude Suchet
Service Banques / Négociants
Téléphone direct +41 31 322 69 35
E-mail direct claudesuchet@ebk.admin.ch
Référence 2007-06-14/152

A l'ensemble des banques et des négociants en valeurs mobilières

Communication CFB no 44 (2007) du 18 juin 2007

Circ.-CFB 06/8 "Adaptation des fonds propres de base"

Mesdames, Messieurs,

La Commission des banques a émis en décembre 2006 sa circulaire « Détermination du capital réglementaire en cas d'utilisation d'un standard comptable international reconnu ». Ce texte prévoit notamment une reconnaissance réglementaire de la « fair value option » prévue par les standards comptables internationaux, laquelle est subordonnée notamment à la remise régulière d'un « reporting » complémentaire (cf. annexe 3 à la circulaire).

Lors des travaux d'implémentation engagés par certaines banques, il est apparu que l'indication du cumul des profits non réalisés sur les instruments financiers traités en fair value option, et dont l'évaluation est effectuée par une technique qui n'est pas basée sur les données du marché, soulève de grandes difficultés techniques et implique des coûts considérables.

Bien que la Commission des banques estime que la fiabilité des estimations non adossées à des données du marché soulève des questions légitimes, elle a néanmoins accepté de remanier sa circulaire et de supprimer le point qui fait problème.

Sachant que le thème de l'évaluation à la juste valeur est régulièrement abordé par les instances en charge des normes comptables internationales ainsi que par d'autres parties impliquées, la Commission des banques réexaminera régulièrement la pertinence du reporting figurant à l'annexe 3 de sa circulaire.



Eidgenössische Bankenkommission
Commission fédérale des banques
Commissione federale delle banche
Swiss Federal Banking Commission

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces lignes et vous prions d'agrée, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Secrétariat de la
COMMISSION FÉDÉRALE DES BANQUES

Daniel Sigrist
Sous-directeur

Claude Suchet
Banques / négociants